

## Règlement du salon ÉQUILIBRE et du MIEUX-ÊTRE du 24 et 25 avril 2010

*L'esprit du salon est de présenter, voire de promouvoir, un savoir, des techniques, des produits en rapport avec l'écologie, le bien-être, le développement personnel, la santé.*

Ce salon est de préférence destiné à des thérapeutes régionaux

### INSCRIPTION

- Les exposants ont pris connaissance du présent règlement et l'acceptent sans réserve.
- Les demandes d'inscription signées par les exposants ne seront valables que si elles sont formulées sur les bulletins d'inscription proposés par l'organisation du salon.
- L'inscription au salon ne sera effective qu'après réception de l'acompte.  
La date limite d'inscription est le 15 mars 2010.
- En cas de désistement entre le 15 et le 31 mars, 50% de l'acompte seront restitués. Après le 31 mars, la somme versée restera acquise à l'association.
- La participation financière de chaque exposant est établie par l'association EQUILIBRE.
- **Chaque exposant est tenu d'apporter la preuve qu'il est bien déclaré légalement, comme thérapeute, commençant ou responsable d'association, en fournissant une attestation de N° Siret ou N° de déclaration à la préfecture.**
- Chaque exposant s'engage à ne donner aucune consultation payante à l'intérieur du salon.
- le bureau se réserve le droit de refuser un exposant qui ne lui semblerait pas en accord avec la philosophie du salon.

### INSTALLATION DES STANDS

- Les heures d'ouverture au public seront le samedi 24 avril : de 13 heures à 19 heures et le dimanche 25 avril : de 9 heures 30 à 19 heures.
- Pour l'installation et l'aménagement des stands, les exposants pourront accéder à l'Espace « Mail Plein Sud » le samedi 24 à partir de 9 heures.
- Les emplacements attribués par l'association organisatrice devront être occupés par chacun des exposants avant 13 heures, heure d'ouverture au public. Sinon, ils seront considérés comme disponibles et pourront recevoir une nouvelle affectation sans que l'exposant défaillant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.
- Il sera fourni une table (2,20mx1m), deux chaises et une grille par stand.
- L'association a tout pouvoir pour exclure un exposant qui utiliserait ou prêterait son stand pour une utilisation autre que celle définie par l'esprit du salon.
- L'enlèvement des objets et du matériel de chacun des stands devra se faire après la clôture par les soins des exposants et sous leur responsabilité.

### CONFÉRENCES

- Des conférences seront données tout au long du samedi, de 14 heures à 19 heures et du dimanche, de 10 heures à 19 heures.
- **Les conférences seront acceptées après validation du bureau.**
- **Tout conférencier devra présenter un sujet différent qu'il avait présenté lors du salon de l'année précédente ou bien attendre l'année suivante.**
- Après accord des conférenciers, ces conférences pourront être enregistrées (vidéo, audio) et proposées à la vente.

### PUBLICITÉ

- L'exposant autorise l'organisateur, à titre gracieux, à réaliser des photos ou des films représentant son stand, son équipe, lui-même ainsi que les produits exposés et à les utiliser librement en tant que supports publicitaires.

### ASSURANCE - SÉCURITÉ

- Chaque exposant devra respecter scrupuleusement les règles les consignes de sécurité.
- L'association Équilibre est assurée pour la responsabilité civile « organisateur d'exposition ». Chaque exposant doit avoir souscrit une assurance tous risques pour la période allant du 23 au 25 avril 2010

### DISPOSITIONS DIVERSES

- Si « MAIL PLEIN SUD », lieu du salon, se trouvait pour une raison impérative, indisponible, ce qui serait considéré comme une raison de force majeure, le salon serait alors annulé. Les exposants s'engagent à ne réclamer aucune indemnité à l'association organisatrice.
- Dans le cas où le salon ne pourra pas avoir lieu pour une raison de force majeure, chaque exposant sera averti, et les sommes restant disponibles après règlement de toutes les dépenses engagées par l'association seront remboursées entre les exposants au prorata des sommes versées.

**L'entrée au public est gratuite**

**Date :** .....

**Signature + tampon :**

Précédée de la mention « lu et approuvé »

## Fiche d'inscription

# **SALON ÉQUILIBRE et du MIEUX-ÊTRE (24 et 25 avril 2009)** **Au MAIL PLEIN SUD – Allées Paul Riquet - BÉZIERS**

Nom : ..... Prénom : .....  
Raison sociale : .....  
Activité exercée : .....  
N° de siret : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tel : ..... Email : ..... site : .....

### TARIFS

	2m linéaire (4 m2) 1 table (2m x 1m) +2 chaises+1 grille	4m linéaire (8 m2) 2 tables (2m x 1m) 4 chaises + 2 grilles
<b>CLASSE 1</b> Association non commerciale Activité libérale non assujettie à la TVA	80€	130€
<b>CLASSE 2</b> Activité commerciale	150€	260€

### **L'entrée des visiteurs est gratuite**

Dénomination complète sous laquelle vous souhaitez paraître sur la plaquette du salon  
(10 mots maxi) .....

▪ Je désire effectuer une conférence, (**sous réserve de validation du bureau**).....OUI.....NON  
Thème de conférence : .....

▪ Je soussigné(e) .....accepte les conditions ci-dessus, et m'inscris  
pour le 6<sup>ème</sup> Salon MIEUX-ÊTRE – ÉQUILIBRE du 24 et 25 avril 2009 au Mail Plein Sud de Béziers

▪ J'ai bien pris connaissance que l'espace sera mis à la disposition des exposants le samedi 24 avril à  
partir de 9 heures (l'ouverture au public 13 heures – fermeture 19 heures)

▪ Je désire une prise de courant.....OUI...NON

▪ Je joins un chèque à l'ordre de l'association *Équilibre*..... OUI.....NON

▪ Je joins 2 chèques (1<sup>er</sup> à réception, le 2<sup>ème</sup> à 30 jours)..... OUI.....NON

▪ J'accepte les conditions de règlement ainsi que les conditions prévues en cas de désistement.

▪ Je m'engage à la diffusion et la publicité du salon grâce aux moyens qui me seront fournis.....OUI.....NON

Je joins les justificatifs de ma déclaration légale auprès de l'URSSAF.

Les chèques sont à adresser au siège de l'association :

**Les bulletins d'inscription devront nous parvenir impérativement avant le 15 mars 2010**

Date : .....

Signature :

**04 67 39 12 74 / 04 67 30 78 48 / 06 12 74 05 60 - email : [veille-et-sante@orange.fr](mailto:veille-et-sante@orange.fr)**  
**Association ÉQUILIBRE- Le BAMBOU VERT - 19, avenue Albert 1<sup>er</sup> – 34500 Béziers**  
**[www.eveiletsante.fr](http://www.eveiletsante.fr)**

Merci de garder un exemplaire de cette inscription. Une facture vous sera délivrée le jour du salon.